

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2026

CM2026-007 Compte-rendu de la délégation générale du Conseil municipal au Maire – information

Le Conseil municipal a été informé des décisions prises dans le cadre de la délégation générale du Conseil municipal au Maire, à savoir :

Numéro décision	Intitulé	Date
2026-01	Marché de travaux pour la création d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur – Passation d'un avenant n°3 au marché public conclu avec la société LE BIHAN pour le lot n°6 (Chauffage - Ventilation). Montant initial du marché : 298 439,46 € HT Pour mémoire - Montant de l'avenant n°1 : 1 440,00 € HT Montant du marché après avenant n°1 : 299 879,46 € HT Pour mémoire - Montant de l'avenant n°2 : 1 259,20 € HT Montant du marché après avenant n°2 : 301 138,66 € HT Montant de l'avenant n°3 : - 4 998,50 € HT Montant du marché après avenant n°3 : 296 140,16 € HT Désignation des prestations retirées du marché : désembouage des réseaux de l'école	14/01/2026

CM2026-008 Débat d'orientations budgétaires 2026

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a pris acte du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2026.

CM2026-009 Actualisation de l'autorisation de programme n°2024-02 – Rénovation – Extension de la salle de tennis (CSLB)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la modification de l'autorisation de programme n°2024-02 telle que présentée en séance. Le nouveau montant de l'autorisation de programme est de 1 900 000 €. Le montant des crédits de paiement s'élève à 1 000 000 € en 2026 et 831 897,35 € en 2027. Le Maire, ou son représentant, est autorisé à engager les dépenses relatives à cette opération dans la limite de l'autorisation de programme ainsi modifiée, et à mandater les dépenses correspondantes dans le respect des crédits de paiement.

CM2026-010 ENEDIS – Création d'une servitude – Parcelles BE n°317 et 191 – Rue de la Gare

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la convention de servitude à conclure avec la société ENEDIS. Cette convention concerne les parcelles BE n°317 et 191 et porte sur le remplacement d'un câble HTA souterrain. Le Maire est autorisé à signer ladite convention, consentie à titre gratuit, laquelle fera l'objet d'une régularisation par acte notarié aux frais de la société ENEDIS.

CM2026-011 Présentation du bilan 2025 du dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public et approbation du programme de travaux de proximité voirie et espaces verts pour l'année 2026

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a pris connaissance du bilan 2025 des demandes d'intervention sur l'espace public et a approuvé le programme prévisionnel de travaux de proximité en voirie et espaces verts pour l'année 2026.

CM2026-012 Modification du tableau des emplois et des effectifs

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avis du CST en date du 4 février 2026, a approuvé la modification du tableau des emplois et des effectifs qui prendra effet à compter du 13 février 2026. Les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice 2026.

CM2026-013 Convention de partenariat – Dispositif « On s'lance » - 2026 - 2027

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la convention encadrant la mise en œuvre du dispositif « On s'lance », porté par la CAF du Finistère et destiné aux jeunes de 12 à 21 ans, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027, et a autorisé le Maire, ou son représentant, à la signer.